

## COMOP

# Patrimoine, logistique et mobilité

Quels sont les enjeux patrimoniaux, de mobilité et d'agilité pour opérer au plus près du lieu de vie des enfants dans le cadre d'un fonctionnement en Dispositif Intégré ?

6, 13 et 20 Mai 2026 – Carcassonne, Montpellier, Toulouse – 103 participants



Le thème du 4ème COMOP de M.A.T.E.O. Dispositifs n'avait jamais été traité dans les COMOP depuis le début de la mission en 2021. Pourtant, tous les établissements ayant modifié leurs organisations pour fonctionner en Dispositif Intégré témoignent de l'importance de cette thématique qui se travaille sur le long terme, de façon très structurée et avec détermination pour aboutir.

Nous avons pu constater, grâce à nos intervenants spécialistes du domaine, que le sujet est déjà présent et prégnant dans les établissements médico-sociaux comme dans le sanitaire et qu'il est un levier important à la fois pour mieux répondre aux besoins des jeunes et des professionnels qui les accompagnent mais aussi pour mobiliser des moyens financiers nécessaires au redéploiement d'organisations agiles. Les retours d'expérience témoignent des effets positifs d'un réagencement des locaux dans la dynamique des pratiques pour opérer "au plus près du lieu de vie des jeunes".

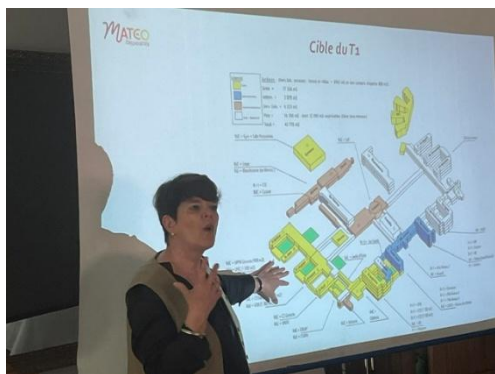
Le présent compte-rendu, commun aux 3 sites, rend compte des échanges et productions réalisés par les participants :

- ✿ Une synthèse des apports de nos intervenants, Caroline MARTINEAU et Jean-Gabriel LEVRIER et les échanges s'y rapportant,
- ✿ Les productions des ateliers

- Un outil d'aide au diagnostic
- Le contact des professionnels engagés dans le partage d'expérience et les échanges qui en ont découlés

Le dernier chapitre rassemble les liens d'accès vers les supports et ressources.

## 1. OUTILS ET ENJEUX D'UNE STRATEGIE PATRIMONIALE DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF INTEGRE



Dans leur [présentation](#), les intervenants, Caroline MARTINEAU et Jean-Gabriel LEVRIER, consultants dans la société Patrimoine, Performance et Services ont insisté sur la nécessité d'adopter une démarche structurée et d'étudier minutieusement le lien entre le bâti occupé et les usages. L'idée est de bien mettre en phase l'évolution du patrimoine et des fonctions logistiques, avec la maturité du Dispositif Intégré. Il s'agit d'avancer, en parallèle, sur les locaux et les fonctions support.



Ils ont introduit la notion de « mitage » qui consiste à repérer les locaux vides ou sous-utilisés et ont illustré les paradoxes de la gestion patrimoniale dans un intérêt économique évident. Ils ont souligné la nécessité de ne pas dissocier l'étude des locaux de celle des flux (c'est-à-dire, la mobilité des personnes, des matières et des informations) et de tenir compte des évolutions. Tout est lié.



Pour des raisons d'organisation de la journée, nous avons traité séparément la question du patrimoine immobilier et des flux. Le présent compte-rendu s'attachera à les rassembler.

Comment mener une telle démarche ? Quels sont les éléments clés à prendre en compte ?

## 1.1 Les trois étapes d'une démarche rigoureuse et structurée

- \* **Diagnostic** : état des lieux précis du patrimoine, des flux et des usages.  
Etablir une « photo » avant toute transformation. Être le plus exhaustif possible
- \* **Schéma directeur** : planification sur deux plans quinquennaux, conduisant simultanément la transformation de l'offre et la gestion immobilière. S'appuyer sur une cartographie de ce qui existe (diagnostic) et des besoins de demain.
- \* **Mise en œuvre** : exécution rigoureuse menée jusqu'au bout.

## 1.2 Les éléments clés à examiner pour identifier les marges de manœuvre

- \* Baux emphytéotiques<sup>1</sup>
- \* Plan local d'urbanisme (PLU)
- \* Statuts juridiques des locaux (propriété ou location)
- \* Autorisation d'Occupation du Territoire (AOT)<sup>2</sup>
- \* Gestion du foncier
- \* Ouverture des locaux vacants à d'autres acteurs
- \* Contrats de prestation
- \* Les déplacements : perte de temps, fonctions logistiques éloignées => surstock, risque accru d'accidents du travail, taille de la flotte de véhicule,

## 1.3 Les incontournables

- \* **Subsidiarité et gouvernance** : la question du portage se pose entre l'établissement et la direction de l'association, notamment pour les associations multi-sites. La réflexion peut être initiée au niveau du Dispositif mais des solutions peuvent être trouvées au niveau associatif.

---

<sup>1</sup> Explications : <https://www.legalplace.fr/guides/bail-emphyteotique/>

Référence légal : <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGISCTA000006138338/>

<sup>2</sup> AOT : Autorisation d'Occupation du Territoire = pour le foncier, convention possible avec une structure privée ou publique; autre véhicule juridique plus souple que le bail

- \* **Paradoxe de la gestion immobilière** : la tendance à étendre les surfaces (appartements, maisons) sans vérifier leur taux d'utilisation réelle génère des inefficiences coûteuses.
- \* **Penser locaux et flux simultanément** : les flux concernent les personnes, les biens et les informations. Une vision globale est indispensable.

Le schéma directeur doit également s'appuyer sur l'histoire de l'établissement (plans par décennie), analyser le rapport entre surface dédiée aux personnes accompagnées et surface totale (en intégrant les couloirs et en tenant compte des listes d'attente), et intégrer une réflexion sur les évolutions des métiers.

Il est recommandé de développer des indicateurs qualité, économiques et sociaux liés au passage en Dispositif Intégré sur ces aspects patrimoniaux et de mobilité : indicateurs de façon à évaluer le différentiel entre « l'avant Dispositif » et « l'après Dispositif ».

#### **1.4 Les échanges**

- \* **DITEP et DIME** : une problématique commune autour des locaux inadaptés, tant pour les personnes accompagnées que parfois pour les professionnels.
- \* **Dialogue avec les collectivités** : des difficultés peuvent surgir avec certaines mairies, les personnes en situation de handicap n'étant pas toujours bien perçues dans l'espace public. La situation des familles dans ce contexte a également été évoquée. *A contrario*, ne pas hésiter à aller rencontrer les élus qui peuvent être intéressés à utiliser des locaux pas ou sous utilisés pour héberger une de leur association
- \* **Locaux vides et vétusté** : l'existence de locaux inexploités en raison de leur état de vétusté représente un levier à mobiliser, sous réserve des travaux nécessaires. Néanmoins, la dimension affective et d'attachement à certains bâtiments historiques (Exemple du château) freine les avancées. La difficulté vient plus souvent des professionnels, voire des administrateurs.
- \* **Mobilité** : en ville, la pertinence d'usage de véhicules est à repenser (vélo, transport en commun). En milieu rural, réfléchir à comment optimiser les flux à travers le département.
- \* **Penser la complémentarité avec d'autres au niveau d'un territoire** : pour fournir un maximum de moyens au bénéfice des jeunes

## 2. RECHERCHE DE PARADOXES DE GESTION PATRIMONIALE ET D'USAGE DES LOCAUX DANS LES ORGANISATIONS EN PRESENCE

---

En atelier par groupe, les participants ont réfléchi à partir des questions suivantes :

Quels vont être les critères liés à un fonctionnement en DI qui guideront votre action de gestion patrimoniale ?

Rechercher les zones de mitage, leur cause, imaginer des solutions de redéploiement des locaux pour permettre une fluidité dans les accompagnements

### Configuration 1 — Mitage, sous-occupation de zones ou étages, monobloc

#### Critères DI guidant la gestion patrimoniale

Assurer la fluidité des parcours sans que le bâti ne dicte l'organisation. Mutualiser IME/SESSAD sur un même site et regrouper les fonctions support. Adapter les espaces aux profils actuels (TSA, polyhandicap) plutôt que de subir l'existant.



Un enjeu transversal émerge : ne pas laisser la configuration des bâtiments dicter l'organisation, mais inscrire la gestion patrimoniale dans le projet d'établissement pour reprendre la main sur les pratiques professionnelles et les habitudes cloisonnées.

**Zones de mitage, causes et redéploiement** Le mitage résulte du départ de services, de la baisse des internats et de fermetures imposées par l'ARS. Les locaux inadaptés (étages, spécialisation excessive) aggravent la sous-occupation.

**Solutions** : Les solutions envisagées portent sur la mutualisation (IME/SESSAD sur un même site, le regroupement des fonctions support/siège, le développement de partenariats avec d'autres associations (y compris de la protection de l'enfance), et l'intégration de projets d'habitat inclusif dans les locaux vacants. Point de vigilance majeur : logistique et transport.

## **Configuration 2 — Établissements et services éclatés**

### **Critères DI guidant la gestion patrimoniale**

Rapprocher les sites des lieux de vie, anticiper à cinq ans les évolutions des profils, équiper les professionnels itinérants en outils numériques mobiles. L'enjeu central reste d'adapter le patrimoine aux profils actuels des jeunes accueillis, sans attendre que les contraintes bâtimentaires imposent les choix organisationnels



### **Zones de mitage, causes et redéploiement**

L'éclatement résulte des transformations de l'offre et des contraintes territoriales. La mutualisation fonctionne sur les plateaux techniques mais reste limitée sur les lieux d'accueil.

**Solutions** : prêt de locaux lors des fermetures, partenariats urbains (ESAT, municipalités), réflexion prospective intégrée.

Un exemple positif ressort nettement : une réflexion menée à cinq ans, intégrant l'anticipation des évolutions de profils, a permis de transformer l'offre en profondeur et de décloisonner réellement le dispositif.

## **Configuration 3 — Grands bâtiments vides**

**Critères DI guidant la gestion patrimoniale** Reprendre la main sur le bâti pour qu'il serve le projet et non l'inverse. Sortir de la logique par unité, rassembler par type de besoins. Viser des locaux modulaires et agiles.

**Zones de mitage, causes et redéploiement** La sous-occupation résulte de l'histoire de l'éducation spécialisée, de la scolarisation et du droit à aller et venir. L'attachement émotionnel au bâti historique freine les décisions.

**Solutions** : inclusion inversée = ouverture aux partenaires extérieurs, accepter le deuil du bâtiment historique quand le coût d'exploitation l'impose.

## **Configuration 4 — Structures avec besoins d'extension**

**Critères DI guidant la gestion patrimoniale** Un outil de pilotage utile émerge des échanges : définir en amont des ratios de surface par type d'activité et par profil d'utilisateur, pour objectiver les besoins réels et éviter le sur-dimensionnement. La réflexion commune pointe ainsi vers une optimisation globale du patrimoine sur l'ensemble du calendrier, et non sur les seules heures d'ouverture.

**Zones de mitage, causes et redéploiement** Même en situation de manque, les locaux sont très souvent vides. Les contraintes réglementaires (PPRI, zone ABF, PLU)<sup>3</sup> bloquent l'extension foncière.

**Solutions** : mutualisation sur les temps de fermeture avec des partenaires extérieurs, optimisation du parc de véhicules et des espaces de restauration.

### Réflexions globales transversales

**Critères DI guidant la gestion patrimoniale** Adopter une vision territoriale et prospective à l'échelle associative. Évaluer le taux d'occupation réel via des plannings, définir des ratios m<sup>2</sup>/place de référence<sup>4</sup>. Anticiper dès maintenant la libération de locaux scolaires liée à la baisse démographique d'ici 2035.

**Zones de mitage, causes et redéploiement** Le mitage global résulte de locaux conçus pour des publics qui ont changé et d'une résistance professionnelle au changement spatial qu'elle soit dans leur rapport au territoire et à leurs espaces de travail. Les jeunes accompagnés s'adaptent plus facilement aux nouvelles organisations spatiales. Pour certains Dispositifs qui accueillent des jeunes pouvant accéder plus difficilement aux espaces publics, la logique d'une inclusion inversée est pertinente à considérer (accueillir des événements sur site par exemple).

**Solutions** : mobilité douce pour les déplacements courts, partenariats avec l'Éducation nationale pour des UE, réflexion à mener sur les espaces de restauration et d'internat sous-investis.

### Conclusion

Malgré des contextes bâtimentaires distincts, les différences sont finalement assez limitées. Les causes de sous-occupation sont quasi-universelles : transformation des publics, évolution de leurs besoins et des pratiques vers le milieu ordinaire, départ de services, et locaux conçus pour une époque révolue. La résistance des professionnels à changer leurs habitudes spatiales revient systématiquement, quelle que soit la configuration. La mutualisation avec des partenaires extérieurs et l'ouverture des locaux sur les temps de fermeture sont citées partout comme solutions.

---

<sup>3</sup> PPRI : Plan de Prévention et Risque Inondation, ABF : Architecte des bâtiments de France, PLU : Plan Local d'Urbanisme

<sup>4</sup> Certains établissements affichent des ratios inférieurs à la moyenne nationale malgré un faible taux d'occupation, ce qui révèle un paradoxe à traiter

### 3. PARTAGE DE BONNES PRATIQUES ET/OU CONSTRUCTION D'OUTIL DE RECENSEMENT DES MOYENS ET OUTILS DE GESTION PARTAGES



L'objectif de cet atelier était d'identifier les flux et les fonctions support impactées par le fonctionnement en DI puis, pour chaque fonction listée, repérer les mutualisations possibles et les moyens pour la mettre en œuvre.

Poursuivre la construction de l'outil d'autodiagnostic

Voici les fonctions supports directement impactées par le passage en Dispositif Intégré :

#### 3.1 Le transport

C'est une question complexe à cause d'une augmentation significative des déplacements entre les différents lieux de vie de chaque jeune. Il ne s'agit plus de penser simplement les transports du matin et du soir ou autres tournées classiques.

Ces temps de transport peuvent être aussi mis à profit dans des optiques d'autonomie.

Par ailleurs, une différence importante existe entre le milieu urbain et le milieu rural.

En conséquence, **les besoins sont** :

- ✳ De coordonner les transports : Taxi, tournée, transport en commun...
- ✳ De gérer les transports des enfants en cours de journée
- ✳ De disposer de véhicules supplémentaires (mais avec moins de véhicule en transport collectif) et si possible, électriques (obligation de réduire le BEGES)
- ✳ D'entretenir plus de véhicules
- ✳ D'installer des bornes électriques

Pour réduire le coût et diminuer l'impact environnemental, **des solutions sont proposées (mutualisées ou non)** :

- ✳ Mettre à disposition des vélos (plus favorable en milieu urbain)
- ✳ Organiser des tournées avec d'autres ESMS
- ✳ Mutualiser avec les circuits scolaires organisés par le département ou la région
- ✳ Mettre en place des garderies le matin (voire le soir) pour permettre aux parents d'amener leurs enfants avant d'aller travailler — ce qui réduit les transports

**Quelques suggestions pour la mise en œuvre** :

- ✳ Outil d'optimisation des transports (cf exemple dans le chapitre [ressources](#))

- ✿ La mise à disposition d'un système dématérialisé d'ouverture du véhicule pour minimiser les difficultés matérielles rencontrées par les professionnels dans le cadre de véhicules partagés
- ✿ Etablissement d'un Contrat cadre inter associations avec un prestataire pour les transports partagés entre ESMS
- ✿ Deux professionnels dédiés à la gestion de la flotte mutualisée

**Points de vigilance :**

- ✿ Evaluation préalable de la flotte existante et de son utilisation réelle avant tout redimensionnement,
- ✿ Résistance de certains professionnels à la mutualisation des véhicules due à un historique d'appropriation des véhicules par certains.

**3.2 La restauration**

La restauration est aussi une fonction très impactée par le fonctionnement en Dispositif Intégré parce que les jeunes déjeunent plus souvent à l'extérieur ce qui a au moins 2 conséquences : la gestion des repas en interne et le coût de la restauration des jeunes déjeunant à l'extérieur. Devons-nous conserver les repas en interne ou devons-nous prévoir des livraisons externes, avec des conséquences RH?



Les **solutions** proposées, mutualisées ou non :

- ✿ Possibilité de repas sur les établissements scolaires
- ✿ Commandes groupées et mutualisées entre structures
- ✿ Déploiement d'une cuisine centrale

**3.3 Communication**

Plusieurs aspects de communication entrent en jeu dont certains sont seulement amplifiés par le fonctionnement en Dispositif Intégré

- Le besoin d'outils numériques adaptés à un travail en mobilité : téléphones et ordinateurs portables avec une attention particulière à porter vis-à-vis de la sécurité informatique des réseaux en condition de mobilité.
- La recherche d'outils de communication avec les familles : de nouveaux liens se créent entre professionnels et jeunes/familles/représentants légaux pour gérer la souplesse requise dans les accompagnements.

Les **solutions** proposées par les groupes ([voir dans le chapitre ressources, quelques exemples cités](#))

- La mutualisation de moyens et services informatiques y compris le partage d'astreinte/support informatique.
- La mobilisation de supports de communication numériques : applications, portail famille dans le DUI

D'autres services peuvent être mutualisés mais pas spécialement liés au passage à un fonctionnement en Dispositif Intégré : l'entretien des locaux, la maintenance des bâtiments, la blanchisserie, les temps partiels de certaines professions

Dans tous les cas de mutualisation, les modèles juridiques et financiers cités ont été les suivants : GCSMS, GIE, conventions inter-associatives.

### Conclusion

Comme dans le cas du patrimoine immobilier, un outil d'évaluation du déploiement de dispositif sur ces fonctions, occupation et gestion des locaux entre avant/après est importante, y compris sur l'accompagnement des jeunes. L'idée est de déterminer pour cela des indicateurs simples

Certains groupes ont travaillé sur un outil d'auto-diagnostic dont le support avait été fourni.

Cet outil, rassemblant les productions des groupes est disponible en version éditable sur le site de M.A.T.E.O. Dispositifs : [ICI](#).

## 4. RETOURS D'EXPERIENCES

---

Nous remercions vivement les professionnel.le.s qui sont intervenu.e.s dans le cadre du retour d'expérience :



**A Carcassonne** : Florence VESSER, cheffe de service et Anne SANTENE, directrice du Pôle Enfance Plurielles de l'ARSEAA (31)

*Redéploiement de l'IME Guilhem: Un projet patrimonial orienté vers la transformation de l'offre*

*Comment l'antenne de Vénéry (IME accueil jeunes adultes) a-t-elle repensé l'organisation des espaces dans le cadre d'une évolution des pratiques professionnelles pour agir davantage en proximité des jeunes accompagnés et/ou en cœur de ville ?*

**A Toulouse :** Laurent MASSALAZ, directeur du bassin Garonne à l'ASEI

*DE L'ITEP AU DISPOSITIF INTÉGRÉ : un point de départ territorial et patrimonial*

*Le Centre du Comminges couvre 2500 km<sup>2</sup> en milieu rural. FA autour de 180. L'évolution vers un fonctionnement en DI a conduit la direction à **repenser la répartition de l'offre sur le territoire**. Comment et dans quelle **temporalité** cette transformation a-t-elle eu lieu ? Quels ont été les **leviers et les freins** ?*



**A Montpellier :** Monique GODIN, directrice adjointe du pôle médico-social du CPEAGL

*Et si l'implantation d'un DITEP conditionnait les parcours des adolescents ?*

*Comment passer d'un site périphérique peu accessible à un dispositif intégré, plus proche du droit commun ?*

*Quelles sont les stratégies pour améliorer concrètement l'accessibilité et l'accompagnement des grands adolescents ?*



Les présentations sont disponibles sur le site de M.A.T.E.O. Dispositifs ([voir le chapitre ressources](#)).

### Echanges par rapport aux interventions des professionnels

Les professionnels ayant témoigné sont unanimes pour dire que les évolutions patrimoniales ont contribué globalement à diminuer les troubles du comportement qu'ils soient au sein de DIME ou de DITEP. On s'offre plus d'opportunité et d'expériences possibles avec les jeunes et les accompagnements collectifs sont diminués. L'inclusion des personnes accompagnées est plus effective et opérante par des choix de locaux mieux positionnés dans la ville.

Ils soulignent l'importance d'une conduite de projet claire associant les équipes et sur un temps long pour le conduire jusqu'au bout (5 ans minimum).

Les échanges ont porté sur :



#### Enjeux RH

Dans ce contexte d'évolution des environnements de travail pour mieux répondre aux besoins d'un fonctionnement en Dispositif Intégré, les freins humains sont importants, principalement du côté des professionnels. Les jeunes accueillis semblent mieux l'accepter surtout si des rénovations rendent

le lieu plus moderne et accueillant, plus accessible également. Aussi, la qualité de vie au travail et les risques psychosociaux sont à prendre en compte dès le début du projet dans l'aménagement des espaces. Constat partagé dans les COMOP : l'importance de recentrer les échanges sur les besoins des jeunes, de casser l'idée « mon jeune, mon espace », d'adopter une posture professionnelle centrée sur l'accompagnement de parcours.<sup>5</sup>



### Enjeux de cohésion institutionnelle

Le choix de « l'open space » par certains dispositifs pour soutenir le travail pluridisciplinaire n'est pas partagé par tous. En réalité, pour que cela fonctionne, la création d'un open space s'accompagne de la création d'espaces pour les médiations et d'espaces confidentiels. L'open space devient alors l'espace où l'équipe se rencontre, preuve de la force et de la vivacité d'une équipe pluridisciplinaire.



### Enjeux de l'accueil séquentiel de nuit

De façon pragmatique, comment pouvoir proposer un accueil de nuit à un plus grand nombre de jeunes que de places ? Soit par la mise en place de lits superposés qui permettent l'attribution d'un lit à un jeune ; soit, chaque chambre peut être occupée par plusieurs jeunes par rotation mais conçue avec des meubles pour que chacun puisse laisser ses affaires. La question de la décoration a été résolue en utilisant des tableaux aimantés.

Sur la question des ressources professionnelles : le nombre d'heures de présence des veilleurs de nuit peut être allongé pour libérer les professionnels du jour qui peuvent faire jour ou soirée.

Bien entendu, tous se fait en accord avec les familles !



### Enjeux de mobilité et de coopération

Ils sont nombreux et concernent :

- le morcellement des accompagnements du fait de parcours modulables et inclusifs,
- le développement des partenariats externes notamment avec le droit commun (nécessité de rencontrer les partenaires, de mener des actions de sensibilisation...), le déploiement de la fonction appui-ressources.

Les échanges concernant ce sujet ont été repris dans les [ateliers](#).

---

<sup>5</sup> Ex : modification des habitudes de certains SESSAD qui font plus de l'accueil de jour que de l'accompagnement au domicile.



### Enjeux territoriaux

La couverture territoriale est un enjeu important, notamment en milieu rural. Il nécessite de cartographier régulièrement les lieux de vie des jeunes de façon à diminuer les distances de déplacement pour les enfants et à repérer les ressources du territoire. Dans ce contexte, la location de locaux semble plus adaptée pour l'ouverture d'antennes. Ne pas hésiter à se rapprocher des mairies pour échanger à propos des projets. Des opportunités peuvent apparaître qui servent à la fois le Dispositif et la ville qui accueille.<sup>6</sup>

## 5. RESSOURCES

---

### 5.1 Supports de présentation



[Présentation fil rouge](#)



[Présentation de Caroline MARTINEAU et Jean-Gabriel LEVRIER, Patrimoine Performance Services](#)



[Présentation de Florence VESSER et Anne SANTENE, pôle enfances plurielles, ARSEAA](#)



[Présentation de Laurent MASSALAZ, bassin Garonne, ASEI](#)



[Présentation de Monique GODIN, pôle médico-social, CPEAGL](#)

### 5.2 Ressources complémentaires (exemples cités par les groupes)

#### Outil d'auto-diagnostic immobilier logistique et flux : [ICI](#)

##### Transports



Outil d'optimisation des transports Optiago : <https://www.optiago.fr/>



Outil de gestion des véhicules/boite à clé véhicules : ageval, nedvi, Movin Blue

##### Partage de services SI



Le GIC 65 de l'EPAS 65 a évolué au 1<sup>er</sup> janvier 2026 vers une structure juridique différente, un GTSMS mais a conservé un fonctionnement similaire : 3 rencontres par an, la promotion de formation et projets communs, ainsi que si besoin une aide en cas d'absence d'un informaticien. En attendant une mise à jour sur le site de l'EPAS 65, consulter un [retour d'expérience](#) sur le site du GRADeS Occitanie. Ce retour d'expérience présente également le GC-SMS ISI.

---

<sup>6</sup> Plusieurs exemples : la ville recherche un grand bâtiment dont le Dispositif souhaite se séparer



Le GCSMS ISI : <https://gcsms-isi.fr/>



Le SIP-ESMS de ISI-DSI : <https://isi-dsi.fr/isi-dsi-lance-un-service-de-mutualisation-avec-le-sip-esms-3568/>

### **Communication avec les familles**



Familizz : <https://www.familizz.com/handicap/>



Onglet « Netkiosk » du DUI Netvie